

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉE POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, JEUDI, LE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS, DANS LA SOIXANTE-DEUXIÈME ANNÉE DU RÉGNE DE

SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

SENAT.

Séance du jeudi, le 16 mars, 1899.

Présidence de l'honorable C. A. P. PELLETIER, C.M.G.

La séance est ouverte à 2 heures 30 minutes p.m.

La prière est récitée.

DISCOURS DU TRÔNE.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot-Murray-Kynynmond, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint Michel et Saint George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, a pris son siège sur le Trône.

L'honorable Président du Sénat ayant ordonné au gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat," et la Chambre des Communes étant venue avec son Président—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous rencontrant pour la première fois depuis que je suis entré en fonctions, comme représentant de Sa Majesté au Canada, il me fait grandement plaisir de pouvoir vous féliciter sur la prospérité très considérable dont jouit maintenant le peuple du Canada, comme le témoignent l'expansion du commerce, la condition florissante du revenu public et le nombre croissant d'immigrants qui sont devenus colons permanents au milieu de nous. A ces preuves de prospérité vient s'en joindre une autre qui est encore plus satisfaisante : l'arrêt presque complet du mouvement d'expatriation de notre population qui fut naguère un trait regrettable de notre état social.

Les négociations engagées durant les vacances entre le Gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis relativement au règlement de certaines difficultés pendantes entre le Canada et le pays voisin, ont été, je regrette de le dire, beaucoup retardées par la maladie et ensuite par la mort de deux des membres les plus éminents de la Commission chargée de cette affaire. On en était arrivé à une entente sur plusieurs des points en litige, lorsqu'une divergence de vues se produisit entre les Commissaires de Sa Majesté et ceux des Etats-Unis sur la question de la délimitation de la frontière entre le Canada et l'Alaska ;